

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 7 juillet 2020 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Excusée : Madame Audrey PEYRASSE

Secrétaire de séance : Madame Mylène DUCHARNE

Début de la séance : 20h00

Approbation du compte-rendu du 2 juin 2020

URBANISME et ASSAINISSEMENT

- TDF (Télé Diffusion de France) : la société TDF locataire d'une parcelle, route de Saint Vérand devrait implanter un pylône (25 mètres) de transmission d'ici la fin de l'année afin d'améliorer la couverture du réseau mobile.
- Permis de construire de la PHARMACIE TACCARD accepté.
- Permis de construire déposé par Monsieur et Madame MEIRELES/LOPES rue de la Potte pour construction d'une maison individuelle. Dossier transmis à la CCBPD.
- Demande préalable déposée par Monsieur Cédric CARRE au 238 impasse du Vervuis pour dalle de piscine. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Gilles CHANSON au 40 route de Ronzières pour construction d'une piscine. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Thomas MAZET au 654 route de Bagny pour transformation d'un garage en pièce à vivre. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur et Madame GUILLET/TRONCY au 45 chemin des Brotteaux pour pose de vélux. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Philippe PERRODIN au 824 route de Ronzières pour création d'une fenêtre. Dossier accepté.
- Certificat et renseignement d'urbanisme pour la cession MELLET/MELLET à « Terre des Espinasses ».
- Certificat et renseignement d'urbanisme pour la cession BURNICHON/MELLET à « Pierre à Fute ».
- Certificat et renseignement d'urbanisme pour la donation-partage DUPERRAY aux Grandes Planches.
- Certificat et renseignement d'urbanisme pour la vente RUINET/MELLET au « Bois d'Azélan ».
- Certificats et renseignements d'urbanisme pour la vente Jean Pierre DANGUIN/DEPARTEMENT pour divers bois.
- Monsieur Jean RICHARD avait demandé l'abrogation de son permis de construire pour la construction d'un garage au 86 ruelle de l'église. Permis finalement maintenu à sa demande.

VOIRIE

Présentation de la voirie communale et de son fonctionnement par le responsable de la commission, Monsieur Robert PERRIN.

Messieurs Pierre SADOT et Denis SADOT ont été sollicités pour avis consultatifs par la commission voirie.

La voirie est une compétence de la communauté de commune, avec un budget annuel pour 2020 :

- En fonctionnement de 33 000 €.
- En investissement de 35 000 € + les reports (2019) = 98 000 €.

Travaux 2020 :

- La Potte : assainissement pour les maisons OSTLER et SANIAL et réfection de voirie.
- La communauté de communes a réalisé un état de notre voirie qui est relativement en bon état.
- OPAC : les travaux devraient bientôt se terminer. Une circulation alternée sera mise en place fin juillet/ début août afin d'enfourer les différents réseaux.
- Epareuse : bon de commande pour 50 heures.
- Ecole : projet de remplacer ou réparer la résine autour des arbres qui se désagrège ainsi que le tapis sous le tobogan.
- Sentiers GEOPARK : plusieurs panneaux indicatifs ont été remplacés grâce aux signalements de nos randonneurs.
- Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée (PDIPR) balisé par des flèches jaunes semble être obsolète sur notre commune. Nous allons demander le passage d'un référent afin de valider les parcours.
- Lutte contre l'ambrosie : plante invasive, très allergisante surtout à partir du 15 août qu'il convient d'éradiquer. Merci de prévenir la mairie si d'éventuelles parcelles sont impactées.
- Déneigement : accord pour la location du tracteur de Monsieur Guillaume DANGUIN pour l'hiver 2020-2021 comme les années précédentes.

BATIMENTS

La commission s'est réunie afin de visiter l'ensemble des bâtiments communaux. Elle travaille sur plusieurs projets afin d'améliorer l'utilisation des locaux, avec à moyen terme, la création d'une charte pour la bonne gestion commune par tous les intervenants des bâtiments.

Salle d'animation : relance des artisans afin qu'ils finissent définitivement le chantier.

Foot : l'entretien annuel des vestiaires sera effectué par l'agent communal.

Les chasseurs demandent une clé des vestiaires visiteurs afin d'utiliser les toilettes lors de certaines manifestations. Le Conseil donne son accord, une clé sera remise à Monsieur Guillaume DANGUIN.

Un local sera disponible fin août à la maison médicale. Se renseigner à la mairie.

SCOLAIRE

Compte-rendu du dernier conseil de classe : La continuité pédagogique pendant le confinement s'est déroulée positivement sur un rythme de 2 jours par semaine. A partir du 12/5 et progressivement, les élèves ont pu réintégrer l'école pour terminer sur un effectif à 95% à compter du 22/6. Cette réussite a été possible grâce au fort investissement des enseignants et du personnel communal. L'effectif de la rentrée scolaire 2020/2021 sera de 69 élèves, soit 2 de plus que la rentrée 2019 répartis en 27 maternels et 42 élémentaires (recensement au 22/6).

Deux enseignantes quittent l'école et seront remplacées par Elodie Mazard (CP/CE1) et Laura Vermare (CE2/CM1/CM2).

COMMUNICATION-INFORMATION

Le premier bulletin a été réalisé et distribué dans les boîtes aux lettres début juillet. Deux validations ont été actées en conseil : la distribution sera effectuée par les conseillers et la périodicité passera au quadrimestre. Une proposition est en cours d'étude pour un 4^{ème} canal de communication par l'intermédiaire d'une page facebook. Le devis pour la conception et l'édition des bulletins a été validé en séance.

TOURISME-PATRIMOINE

Préparation du dossier « Petites Cités de Caractère ».

FLEURISSEMENT

La commission souhaite associer Mesdames Claudette DENEANNE, Martine COQUARD et Monsieur Arnaud BROUTÉ à ses réflexions. Ses objectifs : une utilisation plus importante de vivaces nécessitant moins d'entretien dans les massifs et la mise en valeur des bâtiments communaux. La commission collaborera avec la commission patrimoine pour le dossier « Petites Cités de Caractère » et avec la commission bâtiments pour le volet paysager de la salle d'animation.

COMMUNAUTES DE COMMUNES

- Rapport du Président 2019.
- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : appel à projet « plantation de haies champêtres ».
- Proposition de participer au fonds « Région unie ». Plan de relance de l'économie, aide financière apportée aux entreprises, microentreprises, associations, acteurs du tourisme pour pallier aux impacts de la crise liée à l'épidémie(2€/habitant). Le Conseil décide à l'unanimité de participer à ce projet. Monsieur Bernard DUMAS est nommé référent pour avis consultatif.
- Programme Local de l'Habitat 2019-2025(voir dossier sur site de Ternand).

ELECTRICITE

- Proposition d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité. Le Conseil décide de ne pas adhérer.
- Le premier Conseil Syndical se tiendra le 16 juillet 2020 à Saint Georges de Reneins.

EAU

- Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues (SAVA) : dernier compte-rendu. Le premier Conseil Syndical aura lieu le 23 juillet 2020 à Saint Vérand.
- Travaux au Vieux bourg pour modification de canalisation chez un particulier. L'entreprise SUEZ a remis à l'identique les pavés ruelle de l'église.
- Travaux à l'Alouet terminés.

DELIBERATIONS

- Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID).
- Participation au fonds « Région unie ».
- Présentation du rapport du SAVA.

CCAS

- Le Conseil d'administration se réunira le mardi 21 juillet 2020 à 20h00 à la mairie.

DIVERS

- Fibre optique : l'emplacement des armoires optiques est à l'étude.
- Demande de vente de boissons au Vieux Bourg.
- HUMANA : cessation des collectes, dorénavant SARL PHILTEX AND RECYCLING.
- Demande de subvention P'tit coup de Pousses. Dossier transmis au CCAS
- Demande de subvention de l'EBBO (Basket du Val d'Oingt). Demande refusée.
- Conseil d'administration Jean Borel.
- Bordelan à Anse : lettre d'information.
- Félicitations de Monsieur le Sous-Préfet aux nouveaux élus.
- Demande d'autorisation de construire un poulailler à la Potte sur des parcelles appartenant à la commune. Autorisation accordée sous certaines conditions.
- Demande d'utilisation d'une parcelle communale rue de la brèche pour un futur commerce. Autorisation accordée sous certaines conditions.

Fin de la séance 23h45

Prochain conseil le mardi 15 septembre